



sapinière & pépinière
tree farm & nursery

DOWNEY

Bon de Commande

1860 chemin Spring
Cookshire-Eaton, Qc

J0B 1M0

Tél.: 819-566-0319

Télécopieur.:819-566-7646

Nom:	
Adresse:	
Ville:	C.P.:
Tél.:	
Télécopieur.:	
Courriel:	

MÉTHODES DE LIVRAISON:

- CUEILLETTE À L' ENTREPÔT
- LIVRAISON PAR CAMION
- PAR COURRIER (UPS, DICOM, ETC)

CUEILLETTE DES PLANTS: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT. AVISER 3 JOURS À L'AVANCE, LA DATE ET L'HEURE DE PRÉFÉRENCE.

Description & Grandeurs	Qté	Prix	Total

TERMES APPLICABLES: UNE SOMME DE 25% DU MONTANT TOTAL DE L' ACHAT DOIT ACCOMPAGNER LE BON DE COMMANDE. SOLDE PAYABLE SUR LIVRAISON. LE PAIEMENT ENTIER DOIT ACCOMPAGNER LE BON DE COMMANDE LORSQUE LE MONTANT DE L' ACHAT N'EXCÈDE PAS \$1000. SI L' ACHETEUR ANNULE SA COMMANDE OU N'ACQUITTE PAS LE SOLDE DÛ, LE VERSEMENT INITIAL (25%) SERA CONSERVÉ À TITRE DE DOMMAGES LIQUIDÉS. **PÉPINIÈRE DOWNEY INC.**, DEMEURE PROPRIÉTAIRE DES PLANTS VENDUS TANT QUE LE PRIX D' ACHAT N' A PAS ÉTÉ ENTièrement VERSÉ. TOUTE TAXE IMPOSABLE À L' ACHAT OU AUTREMENT SERA SUPPORTÉE PAR L' ACHETEUR.

CONDITIONS DE VENTE: SI **PÉPINIÈRE DOWNEY INC.** NE PEUT LIVRER LA QUANTITÉ, LA VARIÉTÉ, LA CATÉGORIE OU LA HAUTEUR DES PLANTS COMMANDÉS, IL FOURNIRA LES PLANTS DONT IL DISPOSE ET DONT LES SPÉCIFICITÉS RESPECTENT LE MIEUX LA COMMANDE REÇUE.

EN CAS DE PERTE OU D' INSUFFISANCE DE PLANTS IMPUTABLES À DES ÉVÈNEMENTS IMPRÉVISIBLES OU DES IMPONDÉRABLES, LE VENDEUR S' ARROGE LE DROIT D' ANNULER LA COMMANDE, LIMITER LE NOMBRE DE PLANTS OU DE LES RÉPARTIR AU PRORATA ENTRE LES ACHETEURS. LES PARTIES RECONNAISSANT QUE CE CONTRAT ET TOUT DIFFÉRENT QUI PEUT EN RÉSULTER SERA TRANCHÉ SELON LES DISPOSITIONS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC. LES PARTIES, POUR LES FINS DE LA JURIDICTION DES TRIBUNAUX, ÉLISENT DOMICILE À SHERBROOKE, DISTRICT DE SAINT-FRANCOIS.

RETOUR: L' ACHETEUR DOIT, DANS LES 48 HEURES DE LA RÉCEPTION DES PLANTS, INFORMER LE VENDEUR DE TOUTE ANOMALIE VISANT LA QUALITÉ OU L' ÉTAT DES PLANTS. SI L' ACHETEUR OMET D' INFORMER SON VENDEUR OU S' IL A REPIQUÉ LES PLANTS; IL EST PRÉSUMÉ LES AVOIR REÇU EN BON ÉTAT; TOUTE DEMANDE ULTÉRIEURE EST IRRECEVABLE. LORSQUE LE TRANSPORTEUR EST DÉSIGNÉ ET PAYÉ PAR L' ACHETEUR, CE DERNIER ASSUME L' ENTIÈRE RESPONSABILITÉ POUR LES RETARDS DE LIVRAISON, LA PERTE OU LES DOMMAGES AUX PLANTS DÈS LEUR PRISE EN CHARGE PAR LE TRANSPORTATEUR ET JUSQU' À LA DÉLIVRANCE. DÈS QUE L' ACHETEUR REÇOIT LIVRAISON DES PLANTS ET SIGNE LE CONNAISSEMENT IL RECONNAÎT QUE LA QUANTITÉ INSCRITE AU DOCUMENT EST CELLE QU' IL A REÇUE.

DOMMAGES: SI L' ACHETEUR PEUT ÉTABLIR QUE LES DOMMAGES SUBIS PAR LES PLANTS SONT IMPUTABLES AU VENDEUR, IL NE POURRA EN AUCUN CAS EXIGER DE LUI UN MONTANT SUPÉRIEUR AU PRIX PAYÉ À **PÉPINIÈRE DOWNEY INC.** POUR CHAQUE PLANT VENDU.

TPS (5%)	
TVQ (8.5%)	
TVH (13%)	
Sous total	
Dépôt (25%)	

FRAIS DE TRANSPORT:
NON INCLUS ET À ÊTRE DÉTERMINÉ SELON LA DESTINATION.

L' ACHETEUR RECONNAÎT AVOIR LU LES CONDITIONS DE VENTE ET EN ACCEPTE LES TERMES.

SIGNATURE: _____ DATE: _____